



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 avril 2009 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint et M^e Maude Lauzon, assistante-greffière ainsi que mesdames et messieurs Michel Déziel, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Jacques Lafleur, Marco Lalonde, Claude Laramée, Marie-Claude Martel, Marc Phaneuf, Martin Potvin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, messieurs les conseillers Frank Thérien et Richard Côté.

CAUP20090421-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 30 – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 avril 2009.

Les membres du conseil consentent au retrait des items suivants :

3.4 Projet numéro 79224 – Dérogation mineure au règlement de lotissement numéro 503-2005 – Projet résidentiel Parc de l'Harmonie, phase 1 – District électoral de Deschênes – Alain Riel

Le comité demande de vérifier la procédure au niveau égale.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.

4.4 Projet numéro 79310 – Projet de Règlement numéro 505-1-2009 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505-2005 afin de ne plus assujettir dans les secteurs d'insertion villageoise, champêtre et commerciale et dans les secteurs de redéveloppement, les opérations cadastrales, les bâtiments accessoires, les clôtures, certains travaux de toiture et de revêtement, l'agrandissement d'un bâtiment principal sur un mur ne donnant pas sur une rue, la coupe d'un arbre et d'abroger la section relative aux secteurs de mouvements de masse

Amendement :

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Boucher
Appuyé par monsieur le conseiller Luc Montreuil

de soustraire aux dispositions sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, les enseignes existantes de même que les nouvelles enseignes.

Suite aux informations données, le proposeur et l'appuyeur retirent leur amendement.

Monsieur le maire Marc Bureau quitte son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil assume la présidence.

Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil déclare son potentiel conflit d'intérêts sur le projet ci-dessous et déclare qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

Monsieur le conseiller Patrice Martin assume la présidence.

7.3 Projet numéro --> CES – Remboursement des frais juridiques reliés au recomptage judiciaire suite au référendum tenu en vertu de la Loi 9 dans l'ex-Ville de Masson-Angers

Monsieur Luc Montreuil prend son siège et assume la présidence du comité.

9.6 Projet numéro 79000 – Site du patrimoine James-Murray/Poplar/Jean-René-Monette – Approbation de travaux – 188, rue James-Murray – District électoral du Lac-Beauchamp

26.1 Projet numéro --> CES – Utilisation du surplus de l'ex-Ville de Hull – 597 000 \$

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

28.1 Projet numéro 78745 – Nomination – Comité organisateur de la 45^e Finale des Jeux du Québec – Été 2010

28.2 Projet numéro 79612 – Proclamation – Semaine nationale du don d'organes et de tissus – 19 au 26 avril 2009

28.3 Projet numéro 79621 – Proclamation – Semaine de l'action bénévole 2009 – 19 au 26 avril 2009

28.4 Projet numéro 79562 – Démissions et nominations des membres de la Commission jeunesse

28.5 Projet numéro --> CES – Domaine Scott-Fairview – Ajustement de coûts – District électoral de Saint-Raymond—Vanier – Pierre Phillion

28.6 Projet numéro --> CES – Modifications à la structure organisationnelle – Service de l'environnement

28.7 Projet numéro --> CES – Modification à la structure organisationnelle – Service de police et Cour municipal

28.8 Projet numéro --> CES – Promotion à l'essai et permanence de monsieur Luc Beaudoin au poste de directeur adjoint – Service de police

28.9 Projet numéro --> CES – Promotion à l'essai et permanence de monsieur Guy Berthelotte au poste de directeur adjoint – Service de police

28.10 Projet numéro 79640 – Proclamation – Journée internationale de la Croix-Rouge

28.11 Projet numéro --> CES – Lauréat du concours pour l'œuvre d'art au Centre sportif de Gatineau

28.12 Projet numéro 79437 – Avis de présentation – Règlement numéro 633-2009 autorisant une dépense et un emprunt de 5 415 000 \$ pour payer les honoraires professionnels, les équipements, les travaux et les autres frais relatifs à la phase III-C du projet de rénovation de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau

La séance est suspendue à 15 h 25.

Reprise de la séance à 15 h 40.

Messieurs les conseillers Pierre Philion, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Luc Montreuil ont quitté leur siège.

Monsieur le maire Marc Bureau préside la réunion.

CAUP20090421-P2

PROJET LAURÉAT D'INTÉGRATION DES ARTS – CENTRE SPORTIF DE GATINEAU

15 h 40 – Messieurs Louis Cabral et Michel Langevin, architecte paysagiste, présentent le projet lauréat du concours pour l'intégration des arts à l'architecture et l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (1 %) pour le Centre sportif de Gatineau.

Un comité ad hoc a étudié 4 propositions et recommande l'œuvre d'art de madame Francine Larivée qui présente son projet aux membres du conseil.

Une enveloppe budgétaire de 329 948,56 \$ est prévue pour la réalisation de l'œuvre et l'organisation du concours.

RECOMMANDATION :

CP-CL-2009-24

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la recommandation des membres du comité ad hoc pour le concours d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics pour le Centre sportif de Gatineau de l'artiste lauréat soit :

Pour l'exécution de l'œuvre d'art sélectionné pour le Centre sportif de Gatineau à madame Francine Larivée et de lui accorder un montant de 241 570,56 \$ incluant les taxes pour la réalisation et l'installation de l'œuvre.

La recommandation **CP-CL-2009-24** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 79142 sera déposé pour adoption au comité exécutif spécial du 21 avril 2009 pour recommandation au conseil municipal du 21 avril 2009.

Madame la conseillère Jocelyne Houle quitte son siège.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher reprend son siège.

CAUP20090421-P3

MODERNISATION DE LA STATION D'ÉPURATION DU SECTEUR DE GATINEAU

16 h 00 – Monsieur André Cadieux fait une mise à jour de la réalisation du plan directeur des stations d'épuration pour la phase III.

Le projet initial de 9 000 000 \$ est maintenu pour cette phase soit 5 415 000 \$ pour la phase III-C. Cette dernière sera financée par un règlement d'emprunt dont une partie sera remboursé par un retour de la taxe d'assise sur l'essence de 1 710 000 \$.

RECOMMANDATIONS :

- Approuver la mise à jour de la programmation des travaux pour la phase III de la modernisation de la station d'épuration du secteur de Gatineau
- Approuver le Règlement d'emprunt numéro 633-2008 pour payer les honoraires professionnels, les équipements et rénovation de la station d'épuration du secteur de Gatineau

Les recommandations sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de Résolution numéro 79439 – Avis de présentation pour l'adoption du Règlement numéro 633-2009 sera à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 avril 2009.

Fin du caucus préparatoire à 16 h 25.

M^c RICHARD D'AURAY
Greffier adjoint
Service du greffe